Ville de Trilport

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

VILLE DE TRILPORT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SESSION ORDINAIRE
Séance du 18 Octobre 2018

N°2018/10/048 : APPROBATION DU COMPTE RENDU ANNUEL D'ACTIVITES 2017 DU DELEGATAIRE DU SERVICE DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE

L'an deux mille dix-huit le 18 octobre à 20h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de Trilport, se sont réunis salle Saint-Exupéry, sur une convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 12 octobre 2018.

Etaient présents : 21
Mesdames, Messieurs, Jean-Michel MORER, Danielle BOURGUIGNON, Gérard MORAUX, Francine BERTHAUX, Michel EBERHART, Camille FASSI, Annick PANE, Manuel MEZE, Stide MARQUEZ, Isabelle YEROMONAHOS (arrivée à 22h00), Emmanuel FONKING (arrivé à 20h15), Denise GONON, Azdine RAMDAN, Christophe BLONDEL-DEBLANGY, Ange AMBROSIO, Roselyne WALGER, Joaquim DA CRUZ (arrivé à 20h15), Eric KRAEMER, Geneviève CAIN, Isabelle GUILA-CORNIL, Serge MAGLIOZZI.

Pouvoirs : 2
Madame Françoise VASSELON à Monsieur Manuel MEZE, Madame Geneviève LEGUAY à Madame Annick PANE.

Absents excusés : 4
Mesdames Elise BEAUFORT-LAMBERT, Fathia BEN MABROUK, Clémence LAUMONIER, Monsieur Patrick AUGEY.

Mme Annick PANE a été élue secrétaire de séance

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU l'avis de la commission Urbanisme/VRD/développement durable du 11 octobre 2018,

ENTENDU l'exposé de Monsieur le Maire,

APRES en avoir délibéré

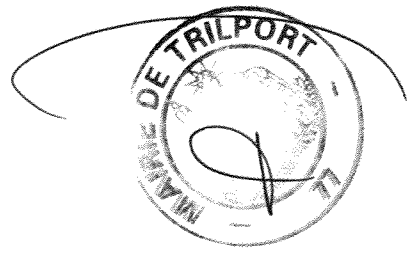
Accusé de réception en préfecture
077-217704758-20181023-2018-048DEL-DE
Date de télétransmission : 23/10/2018
Date de réception préfecture : 23/10/2018

A L'UNANIMITE

APPROUVE le compte -rendu annuel d'activités 2017 du délégataire du service de production et de distribution de l'eau potable.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Document déposé à la Sous-Préfecture de MEAUX
Le
Publié le
ACTE RENDU EXECUTOIRE
Art. L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Maire,
Jean-Michel MORER



Accusé de réception en préfecture
077-217704758-20181023-2018-048DEL-DE
Date de télétransmission : 23/10/2018
Date de réception préfecture : 23/10/2018